



firm profile

McMillan est un cabinet de droit des affaires moderne et ambitieux qui offre ses services à des sociétés ouvertes, fermées et à des organisations sans but lucratif œuvrant dans des secteurs d'activité clés, au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Grâce à son expertise reconnue et à sa réputation de chef de file dans les plus importants domaines du droit des affaires, McMillan fournit des conseils juridiques axés sur les solutions, à partir de ses bureaux de Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa, Montréal et Hong Kong. Les valeurs du cabinet, le respect, le travail d'équipe, l'engagement, le service à la clientèle et l'excellence professionnelle, sont au cœur de l'engagement de McMillan à l'égard des clients, des collectivités et de la profession juridique. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web au www.mcmillan.ca.

contacts

Michael P. Whitcombe
416.865.7126

Charles Chevette
514.987.5003

capital d'investissement et capital de risque

overview

Le Canada a longtemps été un marché attrayant pour les investisseurs en capital d'investissement et en capital de risque. Dans certains secteurs d'activité, dont l'exploitation minière, le Canada se classe au premier rang mondial en matière de capital de risque. Une économie relativement stable, à faible risque et une abondance de capitaux ont attiré des sociétés et investisseurs des quatre coins de la planète afin de sonder les possibilités de placement et se lancer en affaires sur le marché canadien. Qu'ils soient investisseurs ou sociétés accueillant un investissement, un cabinet d'avocats chevronné possédant une grande expérience est en mesure de les aider à optimiser ces occasions d'affaires et à atténuer les risques.

Le groupe Capital d'investissement et capital de risque de McMillan est participant actif dans le marché canadien, et ce depuis de nombreuses années. Nous faisons preuve d'engagement sans égal en vue d'aider nos clients à réaliser des opérations efficacement, à l'aide d'équipes d'avocats efficaces spécialisés en fiscalité et en droit des sociétés et appuyés, au besoin, par nos autres groupes de pratiques spécialisées.

Notre groupe en capital d'investissement possède une vaste expérience en matière de représentation avec des fonds privés de capital d'investissement et d'institutions financières dans le cadre d'acquisitions et d'aliénations, et d'opérations financières s'y rapportant. Nous agissons régulièrement pour le compte des promoteurs de fonds en vue de constituer des fonds d'investissement et avons collaboré étroitement avec des cabinets d'avocats américains et internationaux dans le cadre d'opérations en capital d'investissement transfrontalières, en fournissant notre soutien et des conseils juridiques à l'égard des aspects canadiens de transactions internationales.